

Tri des déchets : Présentation des Palenv

Objectif :

On peut constater sur les camps et différentes rencontres que les jeunes veulent trier, mais que cela est difficile à organiser et qu'il y a des erreurs (inversion de poubelles, oublis...). Le but est d'aller au-delà de la sensibilisation à la systématisation du (bon) tri.

Il s'agit de fabriquer des installations spécifiques, faisables en camp : des Palenvs (palettes-environnement). Les avantages de la palette : stabilité, on en a sur les lieux de camp. C'est une installation facile à faire.

Les instructions de tri, qui peuvent être préparées à l'avance, présentent des photos des déchets à trier (voir consignes de tri ci-après). Elles doivent tenir compte des consignes locales, aussi est-il important d'écrire à la mairie (voir exemple de lettre ci-après).

Pour un camp ou une rencontre avec beaucoup de jeunes, on utilisera si possible des sacs poubelles de couleurs différentes pour éviter les inversions (mais des sacs jaunes conviendront pour les autres rencontres).

Pour le tri, on pourra donner la règle SJDDJMDD aux jeunes : « Si J'ai Des Doutes Je Mets Dans Déchets » (il vaut mieux trier moins mais trier bien car un sac mal rempli peu être rejeté).

Exemple de lettre à adresser à la mairie :

Ernée le 3 mars 2009

Christian Renoulin,
8 rue Lamoricière 44100 NANTES
06.74.43.78.43, chris-ren@netcourrier.com

Objet : Tri des déchets sur rencontre scout de 27-28 avril 2009

Pièce jointe : Consignes de tri à personnaliser selon les consignes locales

A l'attention de Mme le Maire,

Madame,

Je suis animateur Scouts & Guides de France, au niveau des jeunes de 11-14 ans, sur le groupe d'Ernée. Comme vous le savez, nous réaliserons sur votre commune une rencontre scout le week-end du 27-28 avril.

A cette occasion nous souhaiterions mettre en place le tri des déchets, ce qui présente un intérêt pédagogique pour les jeunes, et correspond au respect environnemental dans lequel nous plaçons notre mouvement. Nous souhaiterions aller au-delà de la sensibilisation vers un vrai bon tri.

Afin d'effectuer un bon tri, nous devons tenir compte des consignes locales. Ceci nous permettra de corriger les consignes de tri qui seront affichées près des sacs poubelles.

Serait-il possible de nous fournir un guide du tri de votre commune, et si nécessaire de transmettre nos coordonnées aux personnes qui s'occupent de la gestion des déchets ? Je vous remercie d'avance.

Veuillez agréer, Madame, l'assurance de mes respectueuses salutations,

Christian Renoulin
Animateur Scouts & Guides de France
Groupe Notre-Dame De Charné sur Ernée (53)

Fabrication d'une Palenv



La construction :

- retirer, sans les casser, 8 planches de la palette,
- couper sur une planche 12 morceaux de 3 cms (garder la planche raccourcie),
- fixer, avec des pointes, 5 planches vers le haut,
- fixer 2 planches restantes aux 4 planches verticales extérieures pour former une croix horizontale (utilisez 4 morceaux dans les coins pour renforcer),
- pour le mât central, ajouter la planche coupée restante à la planche verticale du milieu,
- fabriquer les attaches avec les 8 morceaux restant.

Ajouter un schéma de construction.

Matériel :

- 1 palette avec suffisamment de planches (7 de chaque côté),
- éventuellement des planches supplémentaires si la palette est peu dense,
- des pointes (vingtaine),
- des sacs poubelles si possible de couleurs différentes (reprendre celles des consignes de tri),
- les consignes de tri.

Les outils :

scie, marteau.

Les consignes de tri :

Elle doivent être claires.

On pourra reprendre les instructions des pages suivantes, en renseignant auprès de la mairie pour les consignes locales (ex : boucon à retirer ou non...).

Prévoir en général :

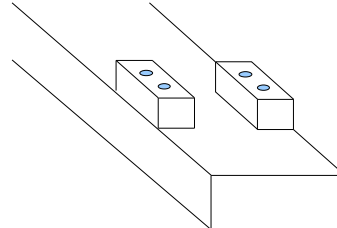
- verre,
- papier/carton,
- plastique/métal/briques,
- toxique (piles...),
- déchets.

Les affiches :

- sont plastifiées ou sous pochettes plastiques,
- utilisent des codes couleurs (exemple : vert pour le verre...),
- montrent si possible des photos des déchets,
- indiquent par une flèche le bon sac poubelle.








L'attache :

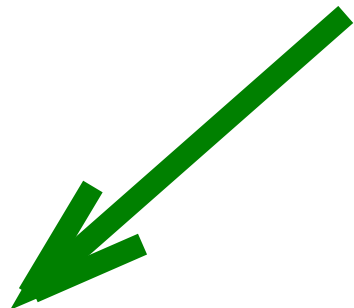
Les sacs sont accrochés sans être troués.



Verre

En général le verre qui n'est pas emballage ne se recycle pas.

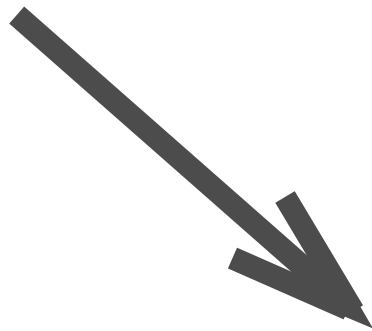
<p>Bouteille</p> 	<p>Bocaux, pots</p> 	<p>Ampoules classiques</p>  <p><i>Mettre dans : Déchets</i></p>
<p>Ampoules basse consommation</p>  <p><i>Mettre dans : Toxique</i></p>	<p>Carreaux, miroirs, pare-brises</p>  <p><i>Mettre dans : Déchets</i></p>	<p>Faïence, Porcelaine, Vaisselle</p>  <p><i>Mettre dans : Déchets</i></p>
<p>Pot de fleur en terre</p>  <p><i>Mettre dans : Déchets</i></p>		



Papier - Carton

Ne pas mettre de papiers gras ou souillés.

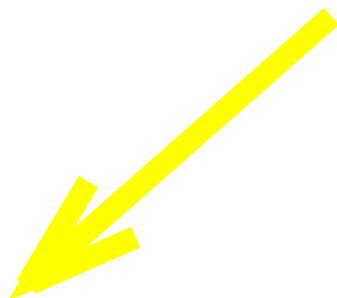
<p>Journaux – Magazines – Publicités - Livre</p> 	<p>Enveloppes, feuilles de papier</p> 	<p>Cartonnettes</p> 
<p>Papiers en morceaux</p>  <p><i>Mettre dans : Déchets</i></p>	<p>Carton</p> 	<p>Mouchoirs en papier, essui-tout...</p>  <p><i>Mettre dans : Déchets</i></p>
<p>Papiers gras</p>  <p><i>Ex : papiers tachés de la nourriture.</i> <i>Mettre dans : Déchets</i></p>		



Métal – Plastique - Briques






Les recyclables doivent être vidés de leur contenu, mais il est inutile de les laver.

<p>Boîte de conserves / Cannettes</p> 	<p>Aérosols Barquette aluminium</p> 	<p>Papier aluminium</p>  <p><i>Mettre dans : Déchets</i></p>
<p>Bouteilles plastiques / flacons</p>  <p><i>Bouchons ? OUI / NON</i></p>	<p>Bouteille huile</p> 	<p>Briques alimentaires</p>  <p><i>Vérifier les consignes locales.</i></p>
<p>Films plastiques / sacs plastiques</p>  <p><i>Mettre dans : Déchets</i></p>	<p>Pots yaourts, polystyrène plastique avec restes,</p>  <p><i>Mettre dans : Déchets</i></p>	



Toxique

Les commerçants ont l'obligation de récupérer ces produits usagés.

<p>Piles usagées</p>  <p><i>Ce sont des produits chimiques. Rapporter au magasin.</i></p>	<p>Ampoules basse consommation</p>  <p><i>Contiennent des gazes toxiques. Rapporter au magasin.</i></p>	<p>Appareils électriques</p>  <p><i>Programme éco-participation. Rapporter au magasin.</i></p>
<p>Médicaments</p>  <p><i>Programme « Cyclamed ». Rapporter en pharmacie.</i></p>	<p>Cartouche d'encre imprimante</p>  <p><i>Rapporter au magasin.</i></p>	



Déchets

Le reste, sauf les restes de repas (trou à eau grasse) : tissu, vieux CD, ficelle...

